



150 ans d'action humanitaire
**Conseil des Délégués du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**
Sydney (Australie), novembre 2013



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ATELIER 4

Garantir un accès plus sûr et la protection des employés et volontaires

Société nationale co-organisatrice : membres de l'équipe consultative du projet ?+

Président : Ouganda

Rapporteur :

Orateurs : (4) (5 minutes chacun)

Contenu : Remarques liminaires du président (5 minutes).

Quatre (4) orateurs sont proposés. Tous sont des représentants des Sociétés nationales. Ils ont des expériences et des positions diverses au sein de leur Société nationale. Les Sociétés nationales sélectionnées permettront d'avoir une image de différents conflits et contextes d'insécurité.

1. Un volontaire intervenant dans un contexte d'insécurité et qui a été sur la ligne de front. Son témoignage sera présenté en direct ou sous forme d'entretien enregistré. La présentation du volontaire portera principalement sur les risques pour sa sécurité pendant les interventions d'urgence.
2. Un dirigeant d'une Société nationale qui a dû faire face à des situations de conflit armé interne.
3. Un responsable volontaire d'une Société nationale ou un secrétaire général dont la Société nationale a dû faire face à une situation de violence urbaine.
4. Un responsable volontaire d'une Société nationale ou un secrétaire général dont la Société nationale a dû faire face à des émeutes, manifestations ou marches de protestation qui se soldent par des échauffourées.

L'atelier commencera par une présentation de trois minutes sous forme de montage photo ou vidéo illustrant des situations d'insécurité afin de présenter les contextes et réalités actuels. Les questions posées à différents moments de la présentation visent à faire réfléchir les dirigeants des Sociétés nationales sur le niveau de préparation de leur Société à faire face à de tels événements, et à se demander si leur personnel et leurs volontaires sont dans de tels cas en mesure d'accéder en toute sécurité aux personnes touchées. Cette introduction sera suivie des présentations données par les Sociétés nationales sélectionnées.

Appui thématique

CICR : Leslie Leach, Cathy Martin

Fédération internationale : Geri Lau, Shaun Hazeldine

Raison d'être et objectifs

Un échange d'expériences et une discussion sur les ressources existantes permettront aux participants de mieux comprendre comment ils peuvent aider leur Société nationale à assurer aux personnes et communautés ayant besoin d'une assistance humanitaire un accès plus sûr à celle-ci, tout en accordant l'importance et les moyens nécessaires à la protection de leurs employés et volontaires pendant qu'ils font leur travail. Les pratiques des Sociétés nationales en matière de gestion des risques pour la sécurité opérationnelle et les avantages d'un bon positionnement des Sociétés nationales pour leur acceptation seront analysés plus en profondeur ; il sera notamment discuté des mesures qui doivent être prises par les gouvernements, par nos partenaires et par le grand public, ainsi que des dispositions internes qui doivent être élaborées et mises en œuvre. Il sera également discuté des implications que peuvent avoir des pratiques de gestion de la sécurité cohérentes pour une action coordonnée du Mouvement.

On tentera de démontrer comment ces principes et ces initiatives peuvent converger au niveau opérationnel. On étudiera en outre le rôle moteur qu'ils peuvent jouer pour que les Sociétés nationales soient capables de remplir pleinement leur mandat et leur rôle d'assistance et de protection dans les contextes sensibles et d'insécurité. Des recommandations seront faites à l'intention de la XXXII^e Conférence internationale de 2015.

Questions guides

1. Est-ce que notre Société nationale est bien préparée à intervenir rapidement et efficacement dans les situations de conflit et d'insécurité, de sorte que nos employés et volontaires peuvent atteindre sans risque toutes les personnes et communautés qui en ont besoin ? Si ce n'est pas le cas, quelles mesures devons-nous prendre pour être bien préparés ?
2. Qu'entend-on par « gestion des risques pour la sécurité opérationnelle » et quelles mesures puis-je prendre pour mettre en place un tel système dans ma Société nationale ?
3. Comment est-ce que les composantes du Mouvement travaillent ensemble afin de renforcer nos conditions d'accès et de sécurité ?

Résultats attendus

Les Sociétés nationales ont appris des expériences des unes et des autres et ont recommandé une voie que peuvent emprunter les composantes du Mouvement afin de renforcer leur système de gestion des risques pour la sécurité opérationnelle, leur acceptation par les principales parties prenantes et l'accès aux personnes et aux communautés ayant besoin d'assistance.

Médias sociaux

Une présentation ou un entretien pourrait peut-être se faire via Skype ou sur une autre plateforme en ligne.

Durée de l'atelier : 120 minutes